

Organisation des épreuves cantonales par canton (année scolaire 2025-2026)

Genève

Année	Disciplines évaluées	Visée de l'épreuve, <i>appellation</i> et conception	Objectifs de l'épreuve	Modalités de passation	Diffusion et prise en compte des résultats
4 ^e	Français Mathématiques Le Département peut mettre sur pied d'autres <i>évaluations communes</i> .	Épreuve à visée sommative. <i>Évaluations communes</i> élaborées sur la base de tables de spécifications en lien avec le Plan d'études romand (PER). Les évaluations sont rédigées par des groupes d'enseignant·es supervisé·es par des comités consultatifs, puis validées par le Service de l'enseignement et de l'évaluation de la Direction générale de l'enseignement obligatoire.		Toutes et tous les élèves dans les mêmes conditions et au même moment durant les mois de mai et de juin. L'évaluation de français est composée de deux parties, celle de mathématiques d'une seule. Sont dispensé·es, les élèves allophones arrivé·es dans le canton depuis moins de deux ans et les élèves présentant d'importants troubles impactant les apprentissages.	Aux élèves et à leurs RL : résultats obtenus par l'élève à chaque évaluation. Aux enseignant·es : statistiques des résultats de l'établissement à chaque évaluation. Aux établissements et aux autorités scolaires : taux de réussite cantonal de l'ensemble des cohortes à chaque évaluation. Le nombre de points obtenu à l'évaluation commune figure dans le bulletin scolaire de fin d'année.
8 ^e	Français Mathématiques Allemand	Épreuve à visée sommative. <i>Évaluations communes</i> élaborées sur la base de tables de spécifications en lien avec le PER. Les évaluations sont rédigées par des groupes d'enseignant·es supervisé·es par des comités consultatifs, puis validées par le Service de l'enseignement et de l'évaluation de la Direction générale de l'enseignement obligatoire.	Ces évaluations visent plusieurs objectifs : - vérifier l'atteinte par les élèves des attentes fondamentales du PER - fournir un bilan des connaissances et des compétences maîtrisées à l'élève, à ses parents et à l'école - permettre de situer le niveau de l'élève et de la classe à un moment donné, par rapport aux objectifs d'apprentissage et aux attentes définies dans le PER et ses spécificités cantonales et par rapport aux autres élèves du canton. En 11 ^e année, les EVACOM vérifient la maîtrise du PER dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des programmes spécifiques aux sections et aux profils. Les TAF vérifient les attentes fondamentales en français et en mathématiques.	Toutes et tous les élèves dans les mêmes conditions et au même moment durant les mois de mai et de juin. Les évaluations de français et mathématiques sont composées de deux parties chacune ; l'évaluation d'allemand n'en comprend qu'une. Sont dispensé·es, les élèves allophones arrivé·es dans le canton depuis moins de deux ans et les élèves présentant d'importants troubles impactant les apprentissages.	Aux élèves et à leurs RL : résultats obtenus par l'élève à chaque évaluation. Aux enseignant·es : statistiques des résultats de l'établissement à chaque évaluation. Aux établissements et aux autorités scolaires : taux de réussite cantonal de l'ensemble des cohortes à chaque évaluation. Les notes obtenues aux <i>évaluations communes</i> sont intégrées pour un tiers dans la moyenne du 3 ^e trimestre et sont prises en compte dans le bilan certificatif établi pour chaque discipline.
11 ^e	Français Mathématiques Allemand Anglais (section LC et section LS profil LV) Sciences appliquées (section LC profil SA) Latin (section LS profil L) Démarches mathématiques et scientifiques (section LS profil S) Travail personnel (section CT)	Épreuve à visée sommative. <i>Évaluations communes cantonales</i> (EVACOM) et <i>Tests d'attentes fondamentales</i> (TAF - résultats non pris en compte pour la promotion, participant au monitorage cantonal du système éducatif et à l'éventuelle entrée en apprentissage plein temps). Les EVACOM et les TAF sont conçus par des enseignant·es, sous la supervision d'expert·es de la discipline (président·e de groupe ou coordinatrice ou coordinateur de discipline). Des représentant·es des directions d'établissement, du SRED (Service de la Recherche en Éducation) et de l'IUFE (Institut Universitaire de Formation des Enseignants) apportent également leur regard et leur expertise. L'ensemble du processus est piloté par le service enseignement et évaluation de la DGEQ.		Toutes et tous les élèves dans les mêmes conditions et au même moment. Les EVACOM écrites se déroulent sur deux périodes au mois de février. Les EVACOM de sciences appliquées et démarches mathématiques et scientifiques sont orales. Pour les élèves de la section CT, un travail personnel remplit le rôle de l'EVACOM. Ce dernier est réalisé dans les enseignements spécifiques à cette section. Les TAF se déroulent sur une période au mois de mars.	Aux élèves et à leurs RL : résultats obtenus par l'élève à chaque évaluation. <i>Résultats collectifs (classes, établissements) : accès définis selon fonctions (enseignant·es, président·es de groupes de discipline, directions du cycle 3, direction générale).</i> Pour le français et les mathématiques : diffusion des résultats des TAF aux écoles et associations professionnelles qui engagent des apprenant·es. Les notes obtenues aux EVACOM sont intégrées dans la moyenne du 2 ^e trimestre et sont prises en compte dans le bilan scolaire de fin d'année. Les TAF ne sont pas notés (atteints/non atteints) et leurs résultats figurent dans le bulletin scolaire.

RL : représentantes légales et représentants légaux

Note : Dans le canton de Genève il y a trois sections : section Littéraire-Scientifique (LS) avec profil Latin (L), profil Langues vivantes (LV) ou profil Sciences (S); section Langues vivantes et communication (LC) avec profil Allemand/Anglais (AA) ou profil Sciences appliquées (SA); section Communication et technologie (CT).